

Est-ce que ce pays va accepter d'être soumis aux diktats des compagnies étrangères? Est-ce que ce pays, une fois pour toutes, va vouloir investir dans son propre avenir? Est-ce que le Canada, le Québec et toutes les provinces vont vouloir faire en sorte que dorénavant les grands projets de pointe soient faits par des Canadiens, pour les Canadiens, dans l'intérêt des Canadiens, non pas seulement au Canada mais à l'étranger? Est-ce que nous serons continuellement des gens soumis aux intérêts des autres? C'est l'argent du Canada qui va être. . .

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je viens d'écouter les très belles paroles du nouveau chef du Bloc québécois. Il me semble, je ne sais pas si je me trompe, si je ne m'abuse, mais quand il était ministre de l'Environnement dans le gouvernement conservateur, il a appuyé le projet Hibernia.

**M. Bouchard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le Président, sur la question de l'environnement, tout le monde le sait et personne ne l'a soulevé sauf le député tout à l'heure, tout le monde sait que jamais un projet n'a été exposé, n'a été précédé d'autant d'études environnementales. Et personne ici, en général, aujourd'hui, ne l'a soulevé. Moi, qui ai été ministre de l'Environnement et qui ai été, je crois, très sévère, qui ai encouru beaucoup de critiques dans les milieux économiques, j'ai déjà attesté, et je peux le confirmer, que dans ce dossier tout a été fait pour respecter l'environnement.

Ce n'est pas sous l'angle de l'environnement que nous avons attaqué le projet de loi. Le projet de loi est attaqué par le fait que les conditions dans lesquelles on voulait réaliser le projet au plan économique, au plan technologique, ne sont pas acceptables. Et il est certain, monsieur le Président. . . j'aimerais pouvoir terminer mon exposé, si vous me le permettez.

**Mme Copps:** Monsieur le Président, c'est peut-être sur le même recours au Règlement. Mais c'est peut-être parce que je suis un peu confuse parce que, lorsqu'il était ministre, il était pour le projet sous toute condition, et j'aimerais savoir s'il est confondu ou quoi?

**M. Bouchard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le Président, nous arrivons à l'heure de fermeture et je voudrais passer à un autre point.

Fondamentalement, nous sommes en train ici, nous du Bloc québécois, de livrer un combat très important pour la démocratie parlementaire et pour les intérêts que nous représentons au Québec et pour l'avenir du Québec, pour être reconnus. Nous savons très bien que ce droit que nous revendiquons, nous devons le gagner petit à petit. Nous aurons la patience de nous battre tous les jours. Nous aurons la patience de faire évoluer cette

### *L'ajournement*

Chambre vers la reconnaissance complète du Bloc québécois. Mais ceci étant dit, une chose que nous n'allons pas admettre, une chose que nous récuserons, que nous contesterons, que nous répudierons immédiatement, c'est toute tentative de museler les députés un par un. Et c'est ce qui est fait aujourd'hui. Une tentative de museler un par un. . .

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité avec l'article 38 du Règlement.

### LES PÊCHES

**Mme Coline Campbell (South West Nova):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les députés du Bloc québécois nous parler des avantages qui devraient aller au Québec. Il me semble que l'entente qui vient d'être signée profitera immensément au Québec, mais pas autant aux provinces maritimes, comme la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, qui auraient besoin du travail.

• (1900)

Quoi qu'il en soit, le 8 mai dernier, j'ai pris la parole à la Chambre, juste après que le ministre eût déposé ses modifications à la Loi sur les pêches, pour lui poser une question sur les amendes qu'il envisageait d'imposer, des amendes pouvant atteindre un million de dollars, pour détérioration, destruction ou perturbation de l'habitat du poisson.

J'avais posé la question ce jour-là car je sais qu'il y avait alors 42 bateaux étrangers qui pêchaient dans une région où nos propres pêcheurs n'avaient pas le droit de prendre du poisson à ce moment, parce qu'il s'agissait d'une zone de frai réglementée. Le plus curieux, c'est qu'ils pêchaient tout près de cette zone. Ils sont en effet autorisés à y prendre d'autres genres de poisson.

J'ai hâte d'en apprendre davantage sur ces modifications lorsqu'elles entreront en vigueur. On a l'impression que le gouvernement s'attaque à ceux qui sont le moins capables de payer des amendes, les pêcheurs canadiens, tandis que les étrangers peuvent se livrer à la pêche et à la surpêche sans être soumis aux mêmes amendes.

Je sais que le ministre du Commerce extérieur a signé un accord avec les États-Unis en vue de trouver un système uniforme pour poursuivre les pêcheurs américains dans nos eaux. Je sais comment les choses se font aux États-Unis. J'ai vu les Américains à l'oeuvre. Cet accord ne vaut pas grand-chose parce qu'à mon avis, il est invraisemblable que les États de la côte est acceptent très rapidement une entente en vertu de laquelle leurs pê-